

 <p>utbm université de technologie Belfort-Montbéliard</p> <p><i>Humanités</i></p> <p>UTBM F90010 Belfort Cedex Tél. : 03.84.58.31.75 Fax. : 03.84.58.31.78 E-mail : <prénom.nom>@utbm.fr http://www.utbm.fr</p>	<p>GE01</p> <p>Fondements de la gestion</p> <p>Examen final</p> <p>Durée : 2 heures</p>
<p>Christian GIRARDOT</p>	<p>Vendredi 14 janvier 2022</p>

Barème : 30 points.

Remarque : Toutes les questions sont indépendantes.

Consignes :

- *Les documents de cours, les documents de TD, les corrigés de TD, les sujets d'examens antérieurs, les dictionnaires électroniques, les micro-ordinateurs portables, les tablettes, les téléphones mobiles et les montres connectées ne sont pas autorisés.*
- *Un dictionnaire papier est autorisé.*
- *Une calculatrice simple est autorisée.*
- *Vous veillerez à signer chaque copie utilisée.*
- *Vous veillerez à la présentation de la copie.*
- *Vous veillerez à l'orthographe et à la grammaire.*
- *Vous séparerez distinctement les différentes questions.*
- *Les annexes ne servent qu'à traiter les questions spécifiées.*
- *Vos réponses seront toujours rédigées et justifiées (questions n° 1 à 7, question n° 14).*
- *Vous n'utiliserez ni le stylo rouge, ni le crayon de papier.*

Liste des annexes :

- Annexe 1 : « Batteries : Stellantis mise sur les géants sud-coréens Samsung et LG », Yann Rousseau, *Les Échos*, lundi 25 octobre 2021
- Annexe 2 : « Bouygues s’empare d’Equans, la filiale de services d’Engie », Vincent Collen et Anne Drif, *Les Échos*, lundi 8 novembre 2021
- Annexe 3 : Le marché mondial des services multitechniques en 2019, *Les Échos*, lundi 8 novembre 2021
- Annexe 4 : « Eyrien Industries se robotise pour augmenter de 50 % sa capacité de production », Romain Béteil, *Les Échos*, jeudi 25 novembre 2021
- Annexe 5 : Facture envoyée par la société Amotep à la société Sigma Composite
La société Amotep est spécialisée dans l’entretien et la réparation de machines-outils et équipements mécaniques. Elle est notamment agréée par les marques françaises Cazeneuve et Sculfort, ainsi que les marques italiennes Pama et Tacchella.
La société Sigma Composite est spécialisée dans la fabrication de matériel de levage et de manutention. C’est une filiale du groupe français Poma basé à Voreppe (Isère, Auvergne-Rhône-Alpes), leader mondial du transport par câble.
- Annexe 6 : Facture envoyée par la société Peinture Industrielle – CPI à la société Inovalp
La société Peinture Industrielle – CPI est spécialisée dans le traitement et le revêtement des métaux.
La société Inovalp est spécialisée dans la fabrication de poêles à granulés.
- Annexe 7 : Facture envoyée par la société Elgemo Sam – Fom France à la société Frandria Aluminium
La société Elgemo Sam – Fom France est une société spécialisée dans le commerce interentreprises d’équipements industriels. C’est une filiale du groupe italien Fom Industrie basé à Cattolica (province de Rimini, région d’Émilie-Romagne). Le groupe italien Fom Industrie est un concepteur et fabricant de machines-outils.
La société Flandria Aluminium est spécialisée dans la métallurgie de l’aluminium.
- Annexe 8 : Facture envoyée par la société Ancey Technology à la société Valeo Systèmes Thermiques
La société Ancey Technology est spécialisée dans le découpage, l’emboutissage et le montage de sous-ensembles mécaniques.
La société Valeo Systèmes Thermiques, filiale de l’équipementier automobile français Valeo, est spécialisée dans la fabrication d’équipements thermiques destinés aux véhicules. Valeo Systèmes Thermiques dispose de quatre sites de production en France : Arcisses (Eure-et-Loir, Centre-Val de Loire), La Suze-sur-Sarthe (Sarthe, Pays de la Loire), Laval (Mayenne, Pays de la Loire) et Reims (Marne, Grand Est).
- Annexe 9 : Facture envoyée par la société Addiplast à la société Clayens NP
La société Addiplast est spécialisée dans la production de matières plastiques de base.
La société Clayens NP est spécialisée dans la transformation de matières plastiques de base en produits composites et polymérisés destinés à différents marchés (automobile, aéronautique, santé...).
- Annexe 10 : Extrait du plan de comptes commun à tous les enregistrements au livre-journal
- Annexe 11 : Compte de résultat 1^{ère} partie – tableau DGFIP n° 2052 de la société André Laurent au 31/08/2019
La société André Laurent est spécialisée dans le négoce et la fabrication de vis et de boulons. Le siège social de la société André Laurent se situe à La Ricamarie (Loire, Auvergne-Rhône-Alpes)

Remarque : Une valeur parenthésée se lit comme une valeur négative.

- Annexe 12 : Bilan actif – tableau DGFIP n° 2050 de la société André Laurent au 31/08/2019
- Annexe 13 : Bilan passif – tableau DGFIP n° 2051 de la société André Laurent au 31/08/2019
- Annexe 14 à compléter et à restituer avec la copie : Livre-journal servant à enregistrer les opérations demandées aux questions n° 8 à 14.
- Annexe 15 à compléter et à restituer avec la copie : Tableau des soldes intermédiaires de gestion de la société André Laurent au 31/08/2019
- Annexe 16 à compléter et à restituer avec la copie : Tableau de détermination du besoin en fonds de roulement d'exploitation de la société André Laurent au 31/08/2019

Travail à faire :

Remarque : Les questions (question n° 1 à question n° 7) ne prendront appui que sur les seules informations contenues dans les textes.

1. Préciser le mode de croissance utilisé par le groupe automobile Stellantis dans le cadre des deux partenariats qu'il a signé avec les groupes sud-coréens Samsung SDI et LG Energy Solution (annexe 1).
2. Préciser deux causes qui ont entraîné l'internationalisation aux États-Unis du groupe sud-coréen Samsung SDI (annexe 1).
3. Préciser le mode de croissance utilisé par le groupe Bouygues à l'occasion du rachat d'Equans (annexe 2).
4. Préciser la modalité d'internationalisation qu'avait retenu Equans pour se développer (annexe 2).
5. Pourquoi le marché mondial des services multitechniques peut-il être qualifié d'oligopole au sens de la typologie de Stackelberg ? (annexes 2 et 3)
6. Quelle est la conséquence de la taille critique sur le marché des services multitechniques que veulent atteindre Vinci Énergies et Bouygues Énergie et Services ? (annexe 2)
7. Préciser le mode de croissance de la société Eyrein Industries (annexe 4).
8. Enregistrer – selon la technique du livre-journal – la facture envoyée par la société Amotep à la société Sigma Composite dans le système d'information comptable de la société Amotep (annexe 5).
9. Enregistrer – selon la technique du livre-journal – la facture envoyée par la société Peinture Industrielle – CPI à la société Inovalp dans le système d'information comptable de la société Inovalp. Cette facture est supposée reçue et enregistrée le jour même de son émission (annexe 6).
10. Enregistrer – selon la technique du livre-journal – la facture envoyée par la société Elgemo Sam – Fom France à la société Frandria Aluminium dans le système d'information comptable de la société Elgemo Sam – Fom France (annexe 7).
11. Enregistrer – selon la technique du livre-journal – la facture envoyée par la société Elgemo Sam – Fom France à la société Frandria Aluminium dans le système d'information comptable de la société Flandria Aluminium. Cette facture est supposée reçue et enregistrée le jour même de son émission. Le centre d'usinage CNC Axel 5 axes acquis par la société Flandria Aluminium sera a priori utilisé pendant plusieurs années (annexe 7).
12. Enregistrer – selon la technique du livre-journal – la facture envoyée par la société Annecy Technology à la société Valeo Systèmes Thermiques dans le système d'information comptable de la société Annecy Technology (annexe 8).
13. Enregistrer – selon la technique du livre-journal – la facture envoyée par la société Annecy Technology à la société Valeo Systèmes Thermiques dans le système d'information comptable de la société Valeo Systèmes Thermiques. Cette facture est supposée reçue et enregistrée le jour même de son émission (annexe 8).
14. Enregistrer – selon la technique du livre-journal – la facture envoyée par la société Addiplast à la société Clayens NP dans le système d'information comptable de la société Clayens NP. Cette facture est supposée reçue et enregistrée le jour même de son émission (annexe 9).
15. La société André Laurent a une activité de négoce de vis et boulons, à côté de son activité historique de fabrication de vis et boulons. Pourquoi ? (annexe 11)

16. Présenter le tableau des soldes intermédiaires de gestion de la société André Laurent au 31/08/2019. Il n'est pas demandé de calculer d'indicateur (annexe 11).
Remarque : Tout écart de + 3 ou - 3 euros entre le résultat d'exploitation déterminé dans le tableau des soldes intermédiaires de gestion et le résultat d'exploitation qui figure à la ligne GG du compte de résultat 1^{ère} partie – tableau DGFIP n° 2052 est négligeable.
17. Présenter le tableau de détermination du besoin en fonds de roulement d'exploitation de la société André Laurent au 31/08/2019 (annexes 12 et 13).

ANNEXE 1

Batteries : Stellantis mise sur les géants sud-coréens Samsung et LG

Yann Rousseau, *Les Échos*, lundi 25 octobre 2021

En moins d'une semaine, le groupe Stellantis aura dévoilé deux projets de production de batteries aux États-Unis, tous les deux avec les champions sud-coréens du secteur. Vendredi [22 octobre, Ndr], Carlos Tavares, P-DG du groupe Stellantis, a annoncé la création d'une coentreprise avec Samsung SDI pour assurer l'approvisionnement en batteries des véhicules hybrides et 100 % électriques, qui seront assemblés en Amérique du Nord.

Cette usine de cellules et de modules de batteries, dont la localisation n'a pas été dévoilée, devrait avoir une capacité de production annuelle de 23 GWh. Mais les deux groupes pourraient décider de porter rapidement cette capacité à 40 GWh. « *La mise en œuvre de cette usine de batteries nous permettra d'être compétitif, et de devenir leader sur le marché nord-américain des véhicules électriques* », a expliqué Carlos Tavares, avant de préciser qu'il souhaitait travailler avec des « *partenaires confirmés afin de gagner en rapidité et en réactivité* ».

Lors de la conclusion de l'accord avec Samsung SDI, le président français du constructeur automobile américano-italo-français a fait référence au partenariat dévoilé en début de semaine dernière [lundi 18 octobre, Ndr] avec LG Energy Solution, le plus important fabricant sud-coréen de batteries. À eux deux, les industriels sud-coréens captent 30 % du marché mondial des batterie destinées aux véhicules électriques.

Le contrat signé avec LG Energy Solution concerne la création d'une coentreprise, également située aux États-Unis. Cette structure portera la construction d'une usine d'une capacité de 40 GWh, destinée à équiper les voitures assemblées au Canada, aux États-Unis et au Mexique. Stellantis a récemment indiqué qu'il lancerait en 2024 une « *muscle car*¹ » Dodge et un *pick-up* Ram entièrement électriques.

En juillet dernier, le groupe Stellantis avait précisé qu'il prévoyait 35 milliards de dollars d'investissements, d'ici à 2025, dans l'électrification et les logiciels dédiés, afin d'accélérer la mutation de ses gammes.

En s'associant avec Stellantis, Samsung SDI facilitera son implantation aux États-Unis, où il ne disposait pas encore de site de production de batteries. Le groupe sud-coréen cherchait depuis des mois un partenaire stratégique aux États-Unis, avant l'entrée en vigueur en juillet 2025, de l'accord fiscal USMCA qui a été conclu entre le Canada, les États-Unis et le Mexique dans le cadre de l'Alena². Cet accord prévoit l'imposition de lourds tarifs douaniers sur les composants clés des véhicules électriques, qui ne seraient pas fabriqués en Amérique du Nord.

¹ *Muscle car* est un terme anglophone qui sert à désigner des automobiles propulsées par un moteur surdimensionné, le plus souvent de type V8.

² Alena : accord de libre-échange nord-américain. Ce traité est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1994. Il institue une zone de libre-échange entre les trois pays signataires.

ANNEXE 2

Bouygues s'empare d'Equans, la filiale de services d'Engie Vincent Collen et Anne Drif, *Les Échos*, lundi 8 novembre 2021

Ce sera donc Bouygues. Le champion français du BTP rachètera 100 % du capital d'Equans, filiale spécialisée dans les services que détenait en totalité le groupe français Engie. La transaction a été annoncée ce week-end, à l'issue d'un conseil d'administration extraordinaire de l'énergéticien français. Bouygues l'a emporté face à son concurrent français Eiffage et au fonds d'investissement américain Bain, qui avaient également remis des offres fermes pour s'emparer d'Equans.

Le groupe Bouygues a accepté de payer 7,1 milliards d'euros pour Equans, un prix supérieur aux 5 milliards d'euros espérés par Engie en début de d'année, lorsqu'il avait annoncé son intention de céder sa filiale. Le prix payé, précise de son côté le groupe Bouygues, représente 11,4 fois le bénéfice opérationnel attendu en 2026.

L'opération constitue un grand bond en avant pour Bouygues. Equans devient la plus grosse acquisition dans l'histoire du groupe fondé en 1952 par Francis Bouygues (1921-1993), devant celles de Colas en 1986, et celle de TF1 en 1987. En reprenant les 74 000 salariés – dont 27 000 en France – de la filiale d'Engie, l'effectif total du groupe Bouygues passera la barre des 200 000 salariés. Bouygues s'est engagé à ne mettre en œuvre, aucun plan de départs contraints en France et en Europe, pendant une durée de cinq ans.

Equans sera rapidement intégré dans la division Énergie et Services du groupe Bouygues. Cette division devenant par la même son premier métier, devant les travaux publics, la construction, les télécommunications, les médias et la promotion immobilière. Avec un chiffre d'affaires de 16 milliards d'euros, cette division du groupe Bouygues deviendra le nouveau numéro deux mondial du secteur des services multitechniques, derrière un autre groupe français, Vinci Energies, lorsque ce dernier aura achevé d'intégrer les services énergétiques du groupe espagnol ACS, qu'il a rachetés en avril 2021.

Le rachat ne devrait pas être effectif avant le second semestre 2022, le temps d'être étudié par les différentes autorités de régulation de la concurrence en Europe. Comme Equans détient 17 filiales d'exploitation, dans des pays où est parfois implanté le groupe Bouygues, il n'est pas exclu que les autorités de la concurrence de ces pays demandent des cessions d'actifs. Génie électrique et climatique, automatismes, génie mécanique et robotique, télécommunications, sécurité incendie, rénovation des bâtiments... les services multitechniques sont nombreux et variés. « *Le secteur des services multitechniques est porteur, avec un taux de croissance attendu de 3 % à 4 % au cours des cinq prochaines années* ». L'effet de la transition énergétique devrait y contribuer pour une part non négligeable, a souligné le groupe Bouygues dans un communiqué.

Des services qui apporteront au groupe Bouygues une visibilité à plus long terme que le BTP. Les quelque 100 000 contrats conclus par Equans courent généralement sur plusieurs années et sont régulièrement reconduits. Les marges, si elles ne sont pas extraordinaires, sont néanmoins supérieures à celles que dégagent le BTP.

ANNEXE 3

Le marché mondial des services multitechniques en 2019, *Les Échos*, lundi 8 novembre 2021

Entreprises	Chiffre d'affaires (en milliards d'euros)
Vinci Énergies (France)	13,8
Equans (France)	12,5
Emcor (États-Unis)	8,2
Spie (France)	7,0
Babcock (Royaume-Uni)	5,2
Eiffage Énergie Systèmes (France)	4,5
Bouygues Énergie et Services (France)	3,5
Autres. Ils sont peu nombreux. Exemples : Balfour Betty (Royaume-Uni), Black & McDonald (Canada), Dalkia (France), ESL Power Systems (États-Unis), Fuji Electric (Japon), Kyudenko (Indonésie), Mitie (Royaume-Uni), Snel (France), Worley (Australie)...	

ANNEXE 4

Eyrien Industries se robotise pour augmenter de 50 % sa capacité de production

Romain Béteil, *Les Échos*, jeudi 25 novembre 2021

“Quelle vie” après la production de gel hydroalcoolique ? Eyrein Industries, fabricant de produits d’entretien fondé en 1986, est en passe de trouver la réponse. En première ligne pour produire dans son usine d’Eyrein (Corrèze, Nouvelle-Aquitaine) plus de cent tonnes mensuelles de gel hydroalcoolique, il a vu son chiffre d’affaires bondir de 35 millions d’euros à la fin du mois juin 2019, à près de 40 millions d’euros en juin 2020.

« *Aujourd’hui, l’activité se répartit davantage sur des produits plus classiques. Certes nous produisons plus de gel hydroalcoolique qu’avant la crise, mais il s’agit essentiellement d’un renouvellement des stocks dans des quantités raisonnables* », commente Éric Magne, directeur général de cette entreprise familiale, qui dispose aussi d’une plate-forme logistique à Villejust (Essonne, Île-de-France).

Pour soutenir son activité qui devrait se maintenir à une quarantaine de millions d’euros de chiffre d’affaires cette année, la société Eyrein Industries engage un plan d’investissement soutenu par une subvention de 500 000 euros octroyée dans le cadre du plan France Relance³. Ce plan d’investissement, d’un montant de 3,2 millions d’euros, prévoit de totalement robotiser la troisième chaîne de conditionnement, du remplissage à la mise en palettes. Une quatrième chaîne de fabrication automatisée sera acquise afin d’embouteiller, étiqueter et mettre en carton les produits d’entretien fabriqués. Ces derniers sont vendus essentiellement en France, via une trentaine de distributeurs.

Le plan d’investissement comprend par ailleurs un agrandissement de 600 mètres carrés du site de production corrézien. L’organisation du stockage des matières premières sera adaptée à l’évolution des règles environnementales ICPE⁴. « *Automatiser les tâches réduit la pénibilité et augmenter la flexibilité de la chaîne de production améliore la réactivité dans les changements de format ainsi que la productivité* », continue Éric Magne. Il confirme l’objectif d’augmenter de 50 % la capacité de production d’ici à deux ans. D’ici la fin du premier trimestre 2022, la société Eyrein Industries devrait également finaliser l’acquisition d’un troisième bâtiment de 3 200 mètres carrés, qui sera édifié entre ses deux bâtiments actuels. Il servira à augmenter les capacités de stockage.

³ Le plan France Relance vise à accélérer les transformations écologique, industrielle et sociale du pays. Il propose des mesures concrètes à destination de tous. Il comprend trois volets : un premier volet axé sur l’écologie et la transition énergétique ; un second volet axé sur la compétitivité des entreprises ; un troisième volet sur la cohésion des territoires.

⁴ En France, une installation classée pour la protection de l’environnement (ICPE) est une installation qui peut présenter des dangers ou des nuisances pour la commodité des riverains, la santé, la sécurité, la salubrité publique, l’agriculture, la protection de la nature et de l’environnement, la conservation des sites et des monuments. La loi définit et encadre de manière précise les procédures relatives aux ICPE ainsi que la manière dont ces installations doivent être gérées.

ANNEXE 5

Facture envoyée par la société Amotep à la société Sigma Composite

AMOTEP

144 rue de la Ganterie

38530 PONTCHARRA

N° tél. : 09.61.30.93.82

N° fax : 04.76.40.62.89

Code APE : 3312Z – Réparation de machines et équipements mécaniques

N° facture	Date
6185	06/12/2021

SIGMA COMPOSITE

3 place du petit Veyrins

38630 LES AVENIÈRES VEYRINS-
THUELLIN

RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE H.T. en euros	MONTANT H.T. en euros
Selon contrat	Maintenance semestrielle de votre parc de tours, fraiseuses et sableuses		6 000,00	6 000,00

TOTAL H.T.	6 000,00
- REMISE	0
NET H.T.	6 000,00
TVA à 20,0 %	1 200,00
MONTANT T.T.C. en euros	7 200,00

Date d'échéance : 06/02/2022

Taux des pénalités en cas de paiement en retard : 2,28 %

ANNEXE 6**Facture envoyée par la société Peinture Industrielle – CPI à la société Inovalp****PEINTURE INDUSTRIELLE – CPI**

Zone industrielle Les Îles

38420 Domène

N° tél. : 04.76.77.17.22

N° fax : 04.76.77.18.61

Code APE : 2561Z – Traitement et revêtement des métaux

N° facture	Date
4837	13/12/2021

INOVALP

Pré des Sagnes

38350 SAINT-HONORÉ

RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE H.T. en euros	MONTANT H.T. en euros
BC55732	Application d'une double couche de peinture anticorrosion sur vos pièces de tôles		2 960,00	2 960,00

TOTAL H.T.	2 960,00
- REMISE	0,00
NET H.T.	2 960,00
TVA à 20,0 %	592,00
MONTANT T.T.C. en euros	3 552,00

Date d'échéance : 13/02/2021

Taux des pénalités en cas de paiement en retard : 2,28 %

ANNEXE 7

Facture envoyée par la société Elgemo Sam – Fom France à la société Flandria Aluminium

ELGEMO SAM – FOM FRANCE

7 rue du Gabian

99138 Principauté de Monaco

N° tél. : 377.92.05.95.55

N° fax : 377.92.05.71.75

Code APE : 4669B – Commerce interentreprises de fournitures et équipements industriels

N° facture	Date
4491	07/12/2021

FLANDRIA ALUMINIUM

40 route de Deulemont

59560 Warneton

RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE H.T. en euros	MONTANT H.T. en euros
Bon de commande 2754	Centre d'usinage CNC Axel 5 axes	1	184 000,00	184 000,00

TOTAL H.T.	184 000,00
- REMISE	0,00
NET H.T.	184 000,00
TVA à 20,0 %	36 800,00
MONTANT T.T.C. en euros	220 800,00

Date d'échéance : 07/02/2022

Taux des pénalités en cas de paiement en retard : 2,28 %

ANNEXE 8

**Facture envoyée par la société Anancy Technology à la société Valeo Systèmes
Thermiques**

ANNECY TECHNOLOGY

PAE Les Glaisins
1 rue du Pré Paillard
74940 ANNECY-le-VIEUX
N° tél. : 04.50.64.01.41
N° fax : 04.50.64.10.54
Code APE : 2550B – Découpage, emboutissage

N° facture	Date
69048	14/12/2021

VALEO SYSTÈMES THERMIQUES

9 rue du colonel Charbonneaux
51100 REIMS

RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE H.T. en euros	MONTANT H.T. en euros
89F43K	Dissipateur thermique ⁵	800	25,72	20 576,00

TOTAL H.T.	20 576,00
- REMISE 1 %	205,76
NET H.T.	20 370,24
TVA à 20,0 %	4 074,05
MONTANT T.T.C. en euros	24 444,29

Date d'échéance : 14/02/2022

Taux des pénalités en cas de paiement en retard : 2,28 %

⁵ Un dissipateur thermique est un dispositif destiné à être monté dans le groupe motoventilateur de refroidissement d'un moteur thermique (par exemple celui d'un véhicule).

ANNEXE 9

Facture envoyée par la société Addiplast à la société Clayens NP

ADDIPLAST

ZI de Campine

BP 12

43620 SAINT-PAL-DE-MONS

N° tél. : 04.71.75.10.90

N° fax : 04.71.66.18.94

Code APE : Fabrication de matières plastiques de base

N° facture	Date
6272	08/12/2021

CLAYENS NP

Zone Industrielle Mi-Plaine

BP 315

10 rue Jean Rostand

69740 GENAS

RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE H.T. en euros	MONTANT H.T. en euros
882TP55	Polymères thermoplastiques	16 000 kg	7,35	117 600,00

TOTAL H.T.	117 600,00
- REMISE 2 %	2 352,00
NET H.T.	115 248,00
TVA à 20,0 %	23 049,60
MONTANT T.T.C. en euros	138 297,60

Date d'échéance : 08/02/2022

Taux des pénalités en cas de paiement en retard : 2,28 %

ANNEXE 10

Extrait du plan de comptes commun à tous les enregistrements au livre-journal

Numéros des comptes	Intitulés des comptes
...	...
205	Concessions, brevets et droits similaires
211	Terrains
213	Constructions
215	Installations techniques, matériels et outillages industriels
2182	Matériel de transport
2183	Matériel de bureau et matériel informatique
...	...
401	Fournisseurs
404	Fournisseurs d'immobilisations
411	Clients
...	...
44562	État – TVA déductible sur immobilisations
44566	État – TVA déductible sur autres biens et services
44571	État – TVA collectée sur ventes
...	...
601	Achats de matières premières
602	Achats de matières consommables et autres approvisionnements
604	Achats d'études et de prestations de services (intégrées aux produits de l'entreprise)
605	Achats de matériels, équipements et travaux (intégrés aux produits de l'entreprise)
607	Achats de marchandises
611	Sous-traitance générale (autre que celle enregistrée aux comptes 604 et 605)
613	Locations
615	Entretien et réparations
616	Primes d'assurances
617	Études et projets techniques (réalisées pour le compte de l'entreprise)
6211	Personnel intérimaire
6226	Honoraires
624	Transports de biens
625	Déplacements, missions et réceptions
626	Frais postaux et frais de télécommunications
6282	Frais de sécurité
6333	Participation des employeurs à la formation professionnelle continue
...	...
701	Ventes de produits finis
706	Ventes de prestations de services
707	Ventes de marchandises
...	...

ANNEXE 11

Compte de résultat 1^{ère} partie – tableau DGFIP n° 2052 de la société André Laurent au
31/08/2019

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

21

Désignation de l'entreprise : SAS ANDRE LAURENT		Exercice N			Néant <input type="checkbox"/> *		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 366 551	FB	230 632	FC	1 597 183
	Production vendue { biens * services *	FD	4 444 842	FE	3 985 497	FF	8 430 340
		FG		FH		FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	5 811 394	FK	4 216 129	FL	10 027 523
	Production stockée*				FM	(307 794)	
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	5 725	
	Autres produits (1) (11)				FQ	23 867	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	9 749 322	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	1 105 804	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(41 497)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	2 075 521	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(129 731)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	3 010 118	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	181 515	
	Salaires et traitements*				FY	2 181 053	
	Charges sociales (10)				FZ	824 987	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	286 662
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	26 459
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE	2 294	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	9 523 186		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	226 135		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	19		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)				GP	19		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	50 372		
	Différences négatives de change			GS	897		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)				GU	51 270		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(51 251)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	174 884		

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE 12

Bilan actif – tableau DGFIP n° 2050 de la société André Laurent au 31/08/

		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	415 444	AG	405 285	10 159
		Fonds commercial (1)	AH	45 734	AI		45 734
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	8 441 200	AS	7 726 245	714 954
		Autres immobilisations corporelles	AT	985 772	AU	971 740	14 031
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	30 000	CV		30 000
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	136 866	BI		136 866
TOTAL (II)		BJ	10 055 019	BK	9 103 271	951 747	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	1 046 642	BM		1 046 642
		En cours de production de biens	BN	942 903	BO		942 903
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	717 911	BS	66 682	651 228
		Marchandises	BT	438 274	BU	9 550	428 723
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 576 420	BY	48 494	2 527 925
		Autres créances (3)	BZ	1 113 404	CA		1 113 404
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	232 335	CG		232 335	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	36 733	CI		36 733	
	TOTAL (III)	CJ	7 104 623	CK	124 727	6 979 896	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	17 159 642	IA	9 227 998	7 931 644	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE 13

Bilan passif – tableau DGFIP n° 2050 de la société André Laurent au 31/08/

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS ANDRE LAURENT		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 280 000 ...)	DA			1 280 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			134
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			128 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			519 831
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI			135 505
	Subventions d'investissement	DJ			14 542
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			130 655
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			130 655
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			1 525 774
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			12 098
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			2 147 918
	Dettes fiscales et sociales	DY			635 684
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			1 401 499
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC			5 722 975
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE			7 931 644
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			5 059 999	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			599 363	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE 14 à compléter et à restituer avec la copie
Livre-journal servant à enregistrer les opérations demandées

Question n° 8

--	--	--	--

Question n° 9

--	--	--	--

ANNEXE 14 bis à compléter et à restituer avec la copie
Livre-journal servant à enregistrer les opérations demandées

Question n° 10

--	--	--	--

Question n° 11

--	--	--	--

**ANNEXE 14 ter à compléter et à restituer avec la copie
Livre-journal servant à enregistrer les opérations demandées**

Question n° 12

--	--	--	--

Question n° 13

--	--	--	--

**ANNEXE 14 quater à compléter et à restituer avec la copie
Livre-journal servant à enregistrer les opérations demandées**

Question n° 14

--	--	--	--

ANNEXE 15 à compléter et à restituer avec la copie
Extrait du tableau des soldes intermédiaires de de gestion de la société André Laurent
au 31/08/2019

Éléments de calcul	Montant
Ventes de marchandises	
Achats de marchandises	
Variation de stocks de marchandises	
= Marge commerciale	
Production vendue	
Production stockée	
Production immobilisée	
= Production de l'exercice	
Marge commerciale	
Production de l'exercice	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	
Variation de stocks de matières 1 ^{ères} et autres approvisionnements	
Autres achats et charges externes	
= Valeur ajoutée produite	
Valeur ajoutée produite	
Subventions d'exploitation	
Impôts, taxes et versements assimilés	
Salaires et traitements	
Charges sociales	
= Excédent brut d'exploitation (ou insuffisance brute d'exploitation)	
Excédent brut d'exploitation (ou insuffisance brute d'exploitation)	
Reprises sur amortissements et provisions et transferts de charges d'exploitation	
Autres produits d'exploitation	
Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation	
Autres charges d'exploitation	
= Résultat d'exploitation (bénéfice ou perte)	

ANNEXE 16 à compléter et à restituer avec la copie
Tableau de détermination du besoin en fonds de roulement d'exploitation de la société
André Laurent au 31/08/2019

Éléments	Montant
Stocks de matières premières et autres approvisionnements	
Stocks d'en-cours de production de biens	
Stocks d'en-cours de production de services	
Stocks de produits intermédiaires et produits finis	
Stocks de marchandises	
Avances et acomptes versés sur commandes	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances d'exploitation	144 171
Charges constatées d'avance	
= Sous-total emplois	
Avances et acomptes reçus sur commandes	
Dettes fournisseurs	
Dettes fiscales et sociales d'exploitation	635 439
Produits constatés d'avance	
= Sous-total ressources	
Besoin en fonds de roulement d'exploitation	